

Département de l'AIN

-----  
Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

-----  
Canton de MIRIBEL

-----  
Commune de BEYNOST

07

2021

53

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du** : 25 novembre 2021

**Convocation du** : 18 novembre 2021

**Nombre de Conseillés :**

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 24

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq novembre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis au complexe du Mas de Roux, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

**FINANCES : Attribution d'une subvention à l'association Rhône Elevage pour l'organisation de la fête de la nature les 10 et 11 septembre 2021**

**Présents** : Caroline Terrier, Christine Perez, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Gilbert Debard, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Sylvie Caillet, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Laurence Rouquette, Elodie Brelot, Patrick Tholon, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Jean-Pierre Cottaz.

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Sergio Mancini a donné procuration à Christine Perez  
Laetitia Protière a donné procuration à Lionel Chevrolat  
Sébastien Renevier a donné procuration à Bertrand Vermorel  
Franck Longin a donné procuration à Joël Aubernon  
Sophie Gaguin a donné procuration à Annie Maciocia  
Anne-Sophie Rampon a donné procuration à Caroline Terrier  
Nathalie Thimel-Blanchoz a donné procuration à Jean-Pierre Cottaz

**Absents** : William Fuz, Anne Le Guyader, Cyril Langelot.

**Secrétaire de Séance** : Elodie Brelot.

Le rapporteur expose à l'assemblée que l'association RHONE ELEVAGE a participé à la « Fête de la Nature » les 10 et 11 septembre dernier, manifestation organisée par la Commune de BEYNOST.

A cet effet, par courrier en date du 4 Octobre 2021, l'association demande une subvention d'un montant de 1 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention à l'association RHONE ELEVAGE pour compenser les frais occasionnés lors de cette manifestation (Pour rappel le montant de la subvention allouée de 2016 à 2020 à chaque manifestation était de 1 000 €).

Le Conseil Municipal,  
Où les explications du rapporteur,  
Après avoir pris connaissance du dossier, **A L'UNANIMITE**

**ACCORDE** une subvention à l'Association RHONE ELEVAGE pour sa participation à la fête de la nature organisée par la Commune de Beynost les 10 et 11 septembre 2021, d'un montant de 1 000 €.

Cette somme sera mandatée à l'article 6574 « Subventions de fonctionnement » du chapitre 65 des dépenses de fonctionnement.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Le Maire,

Caroline TERRIER